



**Yvelines**  
Le Département



**MDPH en ligne**  
Remplissez et suivez vos demandes  
depuis chez vous 7j/7, 24h/24 !  
Rendez-vous sur  
[mdphenligne.cnsa.fr/mdph/78](https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/78)

**Le titre Améthyste est un forfait de transport financé par le Conseil départemental des Yvelines à destination des personnes âgées, handicapées, anciens combattants et veuves de guerre qui vous permet, sous conditions d'éligibilité, de voyager gratuitement.**

### Le dispositif

Le titre Améthyste permet des déplacements sur tous les modes de transport en commun d'Île-de-France (Métro, RER, bus, tramway et train) y compris Orlybus, Roissybus, Noctilien, Orlyrail, certains services de transports à la demande et de dessertes locales appliquant la tarification fixée par Île-de-France Mobilités. Il permet un nombre illimité de voyages dans la limite des zones délivrées par le Conseil départemental et valable 12 mois suivant sa souscription.

### Public concerné

Il existe deux zonages possibles, à savoir :

#### **AMETHYSTE – zones 3 à 5 : GRATUIT**

Les critères d'éligibilité sont les suivants :

- **Les personnes âgées à partir de 65 ans non imposables (\*)** et n'exerçant aucune activité professionnelle,
- **Les personnes handicapées à partir de 20 ans** bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapée (AAH), ou d'une pension d'invalidité 2ème catégorie et non imposables (\*),
- **Les personnes handicapées âgées de 60 à 65 ans** bénéficiaires de la carte d'invalidité  $\geq 80\%$ , non imposables (\*) et n'exerçant aucune activité professionnelle ou percevant l'AAH, ou la pension d'invalidité 2ème catégorie et non imposable et sans activité professionnelle.

#### **ANCIENS COMBATTANTS – zones 1 à 5**

Les critères d'éligibilité sont les suivants :

- Pour les anciens combattants et veuves de guerre non imposables (\*) à partir de 65 ans n'exerçant aucune activité professionnelle, le titre est délivré gratuitement.
- Pour les anciens combattants à partir de 65 ans, détenteurs d'une carte de blessé ou mutilé de guerre de l'ONAC et sans activité professionnelle, le titre est délivré gratuitement.
- Pour les anciens combattants et veuves de guerre imposables, à partir de 65 ans, n'exerçant aucune activité professionnelle, le titre est délivré moyennant une participation financière de 25 € pour les zones 1-5.

(\*) *Impôt sur le revenu net avant correction égal à 0 €*

## Comment en bénéficiaire ?

L'instruction se fait en 3 étapes clés :

### **Etape 1 / COMMENT OBTENIR UN PASSE NAVIGO ?**

1. Si vous possédez déjà un Passe Navigo «mois-semaine», vous pouvez faire votre demande en ligne en vous connectant au site : [amethyste.yvelines.fr](https://amethyste.yvelines.fr)
2. Si vous n'en n'avez pas ou si vous possédez un Passe Navigo intégral, Découverte ou Imagine'R, vous devez demander un Passe Navigo «mois-semaine» personnalisé :

Vous pouvez obtenir **immédiatement** votre Passe Navigo «mois-semaine» en vous rendant dans l'une des agences commerciales des transporteurs (SNCF, RATP, réseaux bus OPTILE) muni d'une pièce d'identité.

Dans le département des Yvelines, vous pouvez vous rendre dans les agences suivantes :

- gares SNCF de Poissy, Conflans-Sainte-Honorine, Mantes la Jolie, Versailles Chantiers, Saint-Quentin-en-Yvelines,
- agence Navigo CTVMI : 2 impasse Sainte-Claire Deville à Mantes-la-Jolie,
- agence Navigo Veolia-Transport : place André Malraux à Saint-Germain-en-Laye,
- club RATP : 3 rue de la Surintendance à Saint-Germain-en-Laye,
- agence Phébus : 18 avenue de l'Europe à Versailles.

Vous pouvez également obtenir votre Passe Navigo par correspondance (prévoir 3 à 4 semaines de délai) en remplissant le formulaire «demande de Passe Navigo» et en le retournant à l'Agence Passe Navigo dans l'enveloppe préaffranchie fournie, ou en le commandant sur internet [www.navigo.fr](http://www.navigo.fr) . Vous recevrez votre Passe Navigo à votre domicile. La première délivrance d'un Passe Navigo est gratuite.

### **Etape 2/ COMMENT OBTENIR VOTRE TITRE AMETHYSTE ?**

Rendez-vous directement sur la plateforme Améthyste sur : <https://amethyste.yvelines.fr>

Les yvelinois éligibles peuvent s'inscrire en ligne afin de recevoir leur titre de transport Améthyste.

Ou auprès de votre mairie de votre lieu de résidence muni de votre Passe Navigo, des pièces justificatives habituelles et d'une attestation sur l'honneur de non exercice d'une activité professionnelle si vous avez plus de 60 ans. Adressez, le cas échéant, votre participation financière directement au Conseil départemental pour les anciens combattants.

Cette démarche doit être effectuée au plus tard le 20 du mois de fin de validité de votre carte actuelle.

Votre mairie transmet votre demande au Conseil départemental qui, après examen de votre dossier et validation, demande la création de votre titre Améthyste aux transporteurs.

### **Etape 3/ COMMENT CHARGER VOTRE TITRE AMETHYSTE SUR VOTRE PASSE NAVIGO, ET VOYAGER ?**

Vous pouvez charger Améthyste sur votre Passe Navigo 3 semaines après le dépôt de votre demande en mairie.

Pour cela, rendez-vous à un guichet ou sur un automate SNCF/RATP **pour le chargement de vos droits** puis suivez les instructions.

#### **À qui s'adresser ?**

**Demande à effectuer auprès de la mairie de votre commune de résidence** ou via la téléprocédure: <https://amethyste.yvelines.fr>